

Les fondamentaux du RGPD pour les organismes du secteur de la santé

ORGANISATION :

Mixte

DATES ET HORAIRES :

DUREE :

LIEU

FORMATEUR

1

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les notions clés du RGPD
- Concevoir les principes fondamentaux du RGPD et comment ils s'appliquent spécifiquement au domaine de la santé
- Identifier les acteurs internes et externes, leurs responsabilités et les enjeux associés
- Distinguer les éléments de méthode pour la mise en conformité de son organisme

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

PROGRAMME DE LA FORMATION

PARTIE 1 : Les bases de la protection des données à caractère personnel

- Le cadre légal de la loi Informatique et Libertés au RGPD
- Définitions et notions clés
- Les principes fondamentaux
- Les droits des personnes
- Les responsabilités et obligations des acteurs

PARTIE 2 : La mise en conformité dans le contexte du secteur de la santé

- Le cadre légal spécifique à la santé
- Élaborer le registre des activités de traitement
- Réaliser les Analyses d'Impact relatives à la Protection des Données (AIPD)
- Organiser l'information et la gestion des droits des personnes
- Sécuriser les données
- Amélioration continue de la démarche de conformité

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

WELIOM propose cette formation sous la modalité synchrone :

- En présentiel (dans les locaux du client ou une salle de formation à l'extérieur de ses bureaux)
- En distanciel (classe virtuelle)
- En Blended-Learning/formation mixte: du présentiel et du distanciel peuvent être envisagé sur demande.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUE

WELIOM utilise les enseignements de la **pédagogie active** pour construire ses formations, avec une juste répartition de la théorie et de la pratique.

Nos formations sont constituées des éléments suivants :

- Un apport de connaissances sur l'ensemble des sujets abordés
- Des mises en situation et des cas concrets
- Des exercices pratiques et des quiz pour animer et favoriser l'engagement du stagiaire

Les supports pédagogiques correspondants sont donc fournis :

- Le support de cours fourni au format numérique
- Les exercices et descriptions des cas concrets
- Des quiz et réponses attendues

Des ressources documentaires peuvent également être mises à disposition des apprenants par le formateur.

MODALITES D'ÉVALUATION

En amont de la formation

- Une qualification du besoin est faite, par entretien avec le donneur d'ordre. Un questionnaire est également envoyé aux stagiaires avec leur convocation pour comprendre leurs enjeux et leurs attentes, prendre en compte la spécificité de leur activité mais également le niveau de maturité de leur organisation et des compétences du stagiaire sur les sujets abordés.

Au début de la formation

- Un test de positionnement identifie le niveau des apprenants sur le sujet de la formation et recueille leurs attentes.

Tout au long de la formation

- Évaluation continue des acquis avec des questions orales, des quiz, des exercices, des cas pratiques et des mises en situation.

A la fin de la formation

- Évaluation pour mesurer l'acquisition des compétences.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application dans la vie professionnelle, ou les impacts sur le projet professionnel en cas de recherche d'emploi.